

Stratégie de l'Union européenne pour la région alpine (SUERA)

Lettre d'information n°7 - Décembre 2018 - Janvier 2019



Retour sur le forum annuel de la SUERA, sous présidence du Tyrol



Crédit photo : N. Gouvernel - CGET

Le 2^{ème} Forum annuel de la SUERA s'est tenu avec succès sous la devise " *façonner l'avenir avec la prochaine génération* ». Les jeunes ont été les véritables protagonistes de l'événement en le rejoignant en grand nombre et avec beaucoup d'enthousiasme.

Quelques actions phares sous la présidence tyrolienne :

- **Mobilité** : homogénéisation progressive de l'information donnée aux passagers transfrontaliers et transnationaux
- **Aménagement du territoire** : adoption par les États et les Régions d'une déclaration sur la protection des sols et l'utilisation durable des terres
- **Jeunesse** - « *L'intégration des jeunes doit être accélérée à long terme. Plus de 350 jeunes ont participé au Forum annuel - leurs idées et opinions apportent une bouffée d'air frais et de nouvelles perspectives qui sont importantes pour notre travail* » a déclaré le gouverneur du Tyrol, M. Platter. Au cours de l'événement, le meilleur projet alpin des jeunes âgés de 16 à 25 ans a été choisi : il s'agit du projet « **Alpine Ticket Network Meeting** » qui bénéficie d'un soutien financier de 5 000€.

(https://ec.europa.eu/regional_policy/en/newsroom/news/2018/11/11-12-2018-eusalp-pitch-your-project-to-the-eu-contest-these-are-the-finalists).

La France présidera aux destinées de la SUERA en 2020 !

L'assemblée générale de la SUERA a définitivement approuvé la candidature française, le 20 novembre dernier. L'État et les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté et Provence-Alpes-Côte d'Azur assumeront collégialement la présidence de la SUERA en 2020.

La confiance accordée par les gouvernements et les régions de la région alpine à la France vient couronner un engagement précoce des autorités françaises pour la Stratégie macrorégionale alpine. Cet engagement s'inscrit dans la politique française menée en faveur des massifs montagneux, dont la coopération macrorégionale alpine constitue le prolongement de la logique de politique interrégionale de massif, à l'échelle européenne.

La Suera associe les différents territoires montagneux - valléens, ruraux, périurbains, urbains et métropolitain - au sein d'un projet fédérateur de développement territorial. Elle apporte une contribution majeure à la cohésion des territoires de la région alpine. À cet égard, la présidence française de la Suera, qui succédera à la présidence italienne en 2019, s'attachera à intervenir de façon décisive dans les négociations de la prochaine politique de cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne.

Focus sur les axes forts de la présidence italienne en 2019

La présidence italienne 2019, qui sera pilotée par la Région Lombardie, en coordination avec les autres Régions et Provinces italiennes impliquées dans la stratégie, vise à valoriser - par une démarche novatrice qui associe l'État et les collectivités territoriales - la gouvernance multi-niveaux de la SUERA.

La priorité sera donnée à la compétitivité économique, notamment par l'économie verte, combinée avec le développement de technologies innovantes et la mise en valeur des ressources et du patrimoine de la SUERA.

Enjeux-clés pour 2019

- Consolider la SUERA en tant qu'entité capable d'agir dans un échelon intermédiaire entre les niveaux européen, national et régional, ce qui facilitera l'identification, l'élaboration et la mise en place d'actions et d'initiatives conjointes ayant un impact significatif sur l'ensemble de la zone.
- Réaffirmer un principe horizontal : l'implication de la société civile à travers une initiative prônant l'ouverture et la coresponsabilité.

Pour plus d'informations :

https://www.alpine-region.eu/sites/default/files/uploads/news/1521/attachments/eusalp_it_presidency2019_06_en_fin.pdf

Paroles d'acteurs



Pôle Alpin d'Etudes et de Recherche
pour la Prévention des Risques Naturels

Benjamin EINHORN - Directeur - Pôle Alpin d'études et de recherche pour la prévention des Risques Naturels (PARN) - Représentant des acteurs français des risques naturels et du CGET au sein du **groupe d'action n°8** - « *Améliorer la gestion des risques et mieux gérer le changement climatique, notamment par la prévention des risques naturels de grande ampleur* ».

1. Quelle valeur ajoutée un groupe d'action (GA) spécifique dans le cadre de la SUERA apporte-t-il pour l'adaptation de la région alpine au changement climatique et pour une meilleure gestion des risques naturels ?

Le GA 8 offre un nouveau cadre de coopération pour mutualiser les compétences et les expériences spécifiques des régions alpines en matière de gestion des risques naturels et d'adaptation au changement climatique. Avec l'appui des projets Espace Alpin AlpGov, GoApply, GreenRisk4Alps, Links4Soils et RockTheAlps, le GA8 travaille à l'émergence de nouveaux instruments de gouvernance et le développement d'outils innovants adaptés au contexte alpin pour permettre une prise en compte plus intégrée des objectifs de réduction des risques dans la gestion des territoires. Il contribue à la reconnaissance de ces spécificités alpines dans les programmes européens.

2. Quelles réalisations le groupe d'action 8 a-t-il à son actif ? Quelles sont celles prévues pour l'avenir ?

Le GA8 a analysé la gouvernance de la gestion des risques naturels dans les pays alpins, les stratégies et plans d'adaptation mis en œuvre dans le cadre des politiques nationales et régionales, ainsi que la prise en compte du risque résiduel en cas de dépassement des dispositifs de protection, afin d'identifier des solutions et des bonnes pratiques pour relever les défis présents et à venir. Les projets connexes au GA8 élaborent de nouveaux outils d'évaluation, d'aide à la décision et de communication dédiés notamment à la prise en compte des services écosystémiques, pour venir en appui à des démarches locales de gestion intégrée des risques naturels.

3. Quels bénéfices retirez-vous de votre implication dans les travaux de ce groupe d'action de la SUERA ?

La participation aux travaux et aux rencontres du groupe permet de développer le réseau de partenaires et de participer à l'incubation de nouveaux projets. Elle offre l'opportunité de valoriser l'expérience acquise dans le massif alpin français en matière de « Gestion intégrée des risques naturels » dans le cadre de l'opération interrégionale CIMA-POIA coordonnée par le PARN, en vue de promouvoir et de développer ce type d'approche au niveau transnational pour continuer à enrichir la boîte à outil de la gestion intégrée des risques naturels. En outre, les travaux préparatoires à la Présidence française de la SUERA en 2020 favorisent également la structuration et le renforcement du réseau des acteurs nationaux, régionaux et locaux parties prenantes des politiques de gestion des risques et d'adaptation.

Comment contribuer à la SUERA ?

Tous les acteurs de la région alpine peuvent contribuer par leurs projets aux objectifs de la SUERA, en particulier dans le cadre des programmes européens. Pour communiquer sur vos initiatives, vous pouvez nous adresser des informations à : claire.barthelemy@igt-itg.eu.

Les acteurs peuvent également se porter volontaires pour rejoindre un des neuf groupes d'action de la SUERA. Vous pouvez manifester votre intérêt en la matière à :

nicolas.gouvernel@cget.gouv.fr

Temps forts à venir

28 février 2019 :

Conférence de lancement de la présidence italienne, Milan (IT)

21 et 22 mars 2019 :

Séminaire sur l'« Efficacité énergétique des entreprises alpines » (groupe d'action 9), à Bolzano (IT)

3 et 4 avril 2019 :

Semaine alpine - Intermezzo « Demain dans les Alpes », à Innsbruck (AT)

<http://alpweek.org/2019/en/>

30 et 31 mai 2019 :

Séminaire conjoint des groupes d'action 3, 5 et 9 sur les villages intelligents, les réseaux intelligents et les réseaux innovants pour le développement territorial, à Aoste (IT)

27 et 28 novembre 2019 :

Assemblée générale et forum 2019 de la SUERA, Milan (IT)

Pour en savoir plus :

www.alpine-region.eu

Contact SUERA en France :

Nicolas GOUVERNEL, Coordonnateur national, Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) - nicolas.gouvernel@cget.gouv.fr



MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES



Ce document est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en France avec le fonds européen de développement régional et le fonds social européen.

